

Acte d'acceptation des fonctions de Président

Je soussigné :

Monsieur Didier DESANLIS
demeurant 1 rue de l'Eglise - 51340 BIGNICOURT SUR SAULX


déclare accepter ma nomination en qualité de Président, pour une durée illimitée, de la SAS "2 Cents Lys" dont les principales caractéristiques sont les suivantes :

- Capital social : 1 000 €
- Siège social : 1 rue de l'Eglise - 51340 BIGNICOURT SUR SAULX
- Objet social : La pêche commerciale, la location de terrain, étang et logement meublé et non meublé. Activité photovoltaïque.
- Organe de Direction : Président

Fait à BIGNICOURT SUR SAULX, le 19 décembre 2025

Monsieur Didier DESANLIS *

Bon pour acceptation des fonctions de Président

Signé par :

E3F5FFDD8C25499...

* Signature précédée de la mention manuscrite "Bon pour acceptation des fonctions de Président"